

ECOLE DE PERIGNE

CIRCONSCRIPTION DE MELLE

Emilie CHARLES

Tel : 05 49 07 10 05

Mél : [ce.0790111S@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0790111S@ac-poitiers.fr)

Adresse postale :  
9 route de Bessac  
79 170 PERIGNE

## ECOLE PRIMAIRE DE PERIGNE PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 23 JUIN 2022

### Etaient présents :

ENSEIGNANTS : M. Braynas, Mme Deroche, Mme Guérin, Mme Mialon, Mme Dupé (remplaçante), Mme Charles

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES : Mmes Dumas, Tanneux, Picard, Métais, M. Lepin

REPRÉSENTANTS INSTITUTIONNELS (IEN, Elus, DDEN) : Mme Pouvreau (maire), Mme Silvain et Mme Martin (conseillères municipale commission affaires scolaires)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : DEROCHE Maïté

**Absents excusés :** Mme Lambin, Inspectrice de l'Education Nationale

**Absents :** Mme Longeau, Mme De Beausse, Mme Michaud

### Ordre du jour :

- Le Projet d'école : bilan des actions de l'année
- Bilan financier
- Les instances de liaison : bilan des action
- Le cadre de Vie : travaux réalisés ou envisagés et demandes.
- La sécurité
- La vie scolaire : programme pHARe, évaluations mi-CP, bilan APE, relations parents enseignants, vote des modalités des prochaines élections de représentants de parents
- Préparation de la rentrée 2022 : effectifs, mouvements des personnels, répartition envisagée et choix pédagogique, organisation du temps scolaire
- Divers : réponses aux questions transmises par les parents élus

L'ordre du jour est abordé comme suit :

## I. Le Projet d'école : (bilan des actions)

### Volet 1 : Construire des apprentissages durables.

#### **Porter une attention particulière aux attendus de chaque cycle :**

L'action concernant la résolution de problèmes et la constitution d'une malle mathématiques est à poursuivre : certains jeux avaient été achetés cette année mais la mise en place de la semaine « banalisée » dans ce domaine avant chaque période de vacances n'a pas pu se faire pour toutes les classes.

L'équipe a engagé une réflexion sur une programmation d'école et des grilles de relecture avec codage commun du CP au CM2, en productions d'écrits.

La rédaction des fiches de suivi du Parcours culturel et citoyen a été réalisée.

#### **Développer les liaisons inter-degré et inter-cycle :**

- Poursuite du décloisonnement entre les enseignantes de maternelle et CP dans les domaines du langage et des mathématiques.

- Appuis sur des outils communs au sein des cycles (progression commune, harmonisation des outils...)

- Projet passerelle avec Paume d'api a pu se concrétiser.

- La visite du collège par les élèves de CM2 a pu se faire.

#### **Encourager l'autonomie de l'élève par les pratiques pédagogiques :**

- Les travaux de groupes dans les projets interdisciplinaires et la mise en place de tutorat fonctionnent relativement bien.

- Développer les procédures d'évaluations formatives : les élèves sont associés à leur évaluation via le carnet de suivi des apprentissages en maternelle, et aux outils permettant l'auto-évaluation pour les plus grands.

### Volet 2 : Accompagner l'élève :

#### **Développer l'interdisciplinarité par une mise en œuvre active des parcours éducatifs :**

-Responsabiliser les élèves et valoriser leur engagement dans les instances et les projets portés par l'école :

Participation commune aux actions nationales USEP : sortie orientation cycle 2/3, participation à l'USEPATHLON et au P'tit tour USEP pour les cycles 2 et à « La maternelle entre en jeu » pour les élèves de cycle 1 en juin. Participation à la journée Olympique et Paralympique le 23 juin pour 3 classes, Rencontre USEP Escrime pour les CM le 23 juin a été annulée faute d'encadrant mais les élèves ont eu une initiation à cette pratique,

- Valorisation de ces journées par le biais d'Educartable à destination des familles : vidéos, photos, compte-rendu rédigé avec les élèves...

- Environnement : visite de la Scierie Archimbaud pour la classe de CM en mai. Projet classe dehors pour les maternelles : très apprécié. A noter, 2 accompagnatrices sont présentes chaque semaine, cela est un réel atout, nous les en remercions. Ce projet continuera l'année prochaine, sur le terrain communal.

- Engagement des classes dans des projets littéraires et artistiques : Prix des incorruptibles : vote réalisé le 23 mai, Projet Conte et Percussions Corporelles : restitution au Metullum pour les classes participantes puis le soir à la salle des fêtes pour les parents. Très beau projet vécu par les élèves de CP CE1, co-financé par la DRAC DAAC les JMF la CUMAV et l'école, avec une comédienne et une musicienne. Participation de 2 classes de cycle 2, au projet Bestiaire Fantastique Numérique : permet de développer les compétences numériques, langagières, oral et écrit et artistique.

#### **Mettre l'expertise des équipes éducatives au service du projet de l'élève :**

-Impliquer les élèves dans l'élaboration, l'application, la régulation et l'évolution des règles de vie : n'a pas pu se concrétiser cette année en raison de la situation sanitaire, à poursuivre avec la mise en place de délégués, voire d'éco-délégués à la rentrée.

-Prendre en compte la diversité des élèves : différenciation pédagogique mise en œuvre par l'équipe enseignante, échanges de service, tutorat, demandes de prise en charge RASED (cette année, la psychologue scolaire a rencontré plusieurs élèves de l'école et la maitresse E a travaillé avec des groupes d'élèves de cycle 2).

- Création en lien avec le RASED, de la « fiche de suivi élève ».

- Participation à l'expérimentation « Brume » : la classe de CP CE1 teste en cette fin d'année l'application (qui a pour but de cerner les difficultés des élèves en lien avec des troubles tels que les dyspraxies).

## **Poursuivre l'ouverture de l'École au monde pour accompagner l'élève dans la construction d'une orientation choisie :**

-Nourrir le parcours culturel des élèves : participation pour les élèves de CM au dispositif « école et cinéma » et les maternelles sont allés 2 fois au cinéma aussi. Chaque classe a vu un ou deux spectacles dans le cadre de « l'enfant et le théâtre » ou en lien avec le projet Contes et Percussions corporelles avec les JMF.

-Sports et USEP : L'école a obtenu la labellisation « Génération 2024 » et s'engage à faire vivre les valeurs de l'Olympisme et à développer les partenariats avec des clubs ou éducateurs sportifs (action engagée dès cette fin d'année avec la rencontre d'une sportive de haut niveau prévue le 27 juin et une rencontre pour un projet football à l'école pour 2022 2023).

Cycles sportifs : cycle Kayak au Vert pour les CM : 3 journées ont failli être annulées par faute de parent agréé disponible : c'est la même personne qui a accompagné tous les après-midis kayak.

Le cycle piscine à Aquamelle n'a pu avoir lieu que pour la classe des CE1 CE2 (cause protocole).

Le cycle piscine à Brioux pour les CP CE1 a été bien raccourci pour cause de problèmes techniques températures de l'eau. Pour l'an prochain, nous nous sommes repositionnés sur Aqua'Melle de la GS au CE1.

-Environnement : action Nettoyons la nature et travail dans tous les cycles sur le tri des déchets et l'environnement. Intervention de la BetaPi (Cycle 3), 3 fois dans l'année autour des énergies renouvelables : projet concret et très intéressant pour les élèves. Une suggestion est faite : contacter les fédérations de chasse ou de pêche pour bénéficier d'interventions dans le domaine de l'EDD.

### Volet 3 : Ouvrir l'école

#### **Mieux accueillir :**

-Impliquer les familles sur les apprentissages scolaires pour la mise en œuvre d'une coéducation : point à poursuivre en réfléchissant à diverses actions comme la semaine de la maternelle pour l'année prochaine et les ateliers de sensibilisation dans le cadre du programme pHARe (développé ci-dessous). L'équipe a parfois eu du mal à recruter des parents cette année pour accompagner les classes et les activités sportives qui demandent un taux d'encadrement important ou un agrément.

-Réflexion sur la *rédaction* d'un règlement commun avec la mairie et l'école afin d'apporter plus de cohérence sur les différents temps de l'élève : action qui a été repoussée à la rentrée 2022 afin d'être votée au premier conseil d'école de l'an prochain. Mme le Maire précise de plus qu'une réflexion est engagée sur le temps méridien pour la prochaine rentrée. La mairie se renseigne pour voir s'il est possible de mettre en place 2 services de cantine ou un self, pour limiter le bruit et l'agitation à la cantine. Concernant le self, il y aurait la place mais cela a un coût important.

#### **Mieux communiquer :**

- mise en place d' Educartable : fonctionne plutôt bien mais le lien direct reste nécessaire. Certains parents apprécient que les enseignants donnent un « agenda » des dates de sortie de la période, assez longtemps à l'avance, afin de pouvoir s'organiser, notamment lorsque l'équipe sollicite des accompagnateurs.

- les rendez-vous parents enseignants montrent que les parents sont mobilisés dans la scolarité de leur enfant car ils sont bien investis quand ils sont proposés.

#### **Renforcer les interactions avec les partenaires :**

-Interagir et coopérer avec l'APE : l'organisation d'actions communes et les échanges fonctionnent bien avec le Président de l'APE, la mise en ligne des activités APE par l'école sur Educartable est facilitante.

-Renforcer les interactions et la coopération avec les parents : projet classe dehors, interventions de parents lors des ateliers vélos, piscine, canoé, journées USEP. De nouvelles actions de parentalité pourraient être proposées ou de co éducation pour communiquer mais aussi impliquer davantage les familles. Cela est à réfléchir avec l'équipe pédagogique.

-Renforcer les interactions avec les associations sportives locales dans le cadre de Génération 2024 : à poursuivre à la rentrée 2022.

-Correspondance et échanges avec les résidents de la MARPA : dans le domaine de l'écrit, de l'oral, du chant ou en lien avec les projets de classe : temps très appréciés par les aînés comme par les plus jeunes.

## **II. Les instances de liaison :**

- Projet Passerelle : il a permis à 10 des 12 futures familles de participer à plusieurs matinées d'intégration, au sein de la classe des maternelles. Mme Deroche fait le bilan de ces séances. Les points d'amélioration

à envisager : faire une réunion préalable avec les familles concernées pour expliquer le dispositif, rappeler à la structure la nécessité d'être accompagné par l'éducatrice pour gérer l'arrivée des familles, faire le lien... Ce temps a été apprécié des futurs élèves et leurs parents et rassurant. Une dernière matinée le 27 août sera proposée aux futurs PS avec l'enseignante pour visiter l'école.

- Liaison GS / CP : elle continue sur le même principe dans le cadre des décloisonnements.
- Liaison cycle 2 : des échanges de services entre les enseignantes de CP CE1 et CE1 CE2 ont eu lieu pour des ateliers sportifs (vélos) ou artistiques et culturels (contes, chants).
- Liaison CM2 / sixième : la classe de CM est allée passer une journée au collège (les CM2 ont assisté à des cours avec les professeurs de collège et ont pu découvrir le collège, puis tous les élèves ont mangé au self. Les CM1 étaient eux, avec leur maître dans une salle). M. Braynas indique que les élèves ont été très bien accueillis au self et par la CPE qui a pris du temps aussi avec les élèves de CM1.
- Le conseil école collège : lors de cette réunion, il a été évoqué le projet de labellisation EDD pour les établissements du territoire (écoles, collège, lycée) dans le cadre du réseau ECLORE.

### III. Les bilans financiers

#### ✓ La coopérative scolaire :

Mme Charles présente le bilan financier de l'année : 4133,71 euros de dépenses et 3571,91 pour les recettes. Le solde du compte au 20 juin est de 3056,86€.

L'école a reçu un don du Crédit Agricole (pour financer le matériel classe dehors) de 400euros.

L'APE a fait don de 811euros81 afin de commander du matériel sportif, des jeux éducatifs pour la classe et pour les temps de récréation.

L'école a réalisé quelques bénéfices de la manière suivante : dons des familles : 870€, photographies de classe : 556€, vente de plants : 150€.

Les principales dépenses concernent l'adhésion à l'USEP : 690,3€, les entrées aux spectacles et cinémas : 461€ (fin 2021 une partie de ces entrées a été financée par la mairie) ainsi que le projet PEAC conte et percussions : 480€).

Les membres du conseil d'école s'accordent sur le montant de la cotisation demandée aux familles en début d'année (don non obligatoire mais qui sert à financer une partie des projets des classes). La somme recommandée est de 15 euros par enfant. Ce montant reste inchangé par rapport aux années précédentes.

#### ✓ Les moyens alloués par la mairie :

Le budget total alloué à l'école pour 2022 est de 8990€.

La dotation mairie pour l'achat de matériel est de 5390€. Cela se répartit entre les fournitures scolaires (25 euros par enfant) et l'achat de matériel commun aux classes, consommables informatiques, manuels et fichiers : 2890€. La part allouée aux projets (transports) est de 3070 euros. Les cotisations USEP, canopé et CUMAV : 530€.

### IV. Le Cadre de Vie :

#### ✓ Travaux réalisés par la Municipalité ou en cours de réalisation.

- Le mur séparant la cour centrale et le voisin a été refait et le grillage a été installé au-dessus pour éviter les jets de pierres et pour sécuriser l'école ;
- Une lumière a été installée dans le local vélo ;
- Des plans d'évacuation / incendie ont été installés dans l'école :

#### ✓ Demandes de travaux ou d'achats

- Mme Charles enverra la liste des petits travaux demandés pour cet été à la mairie comme le demande Mme le Maire.

Autres points liés au cadre de vie :

- La température des classes enregistrée ces derniers jours est montée jusqu'à 33 degrés (lors de l'épisode de canicule de juin). Dans ces conditions il est compliqué de travailler efficacement.  
A l'avenir ce genre d'épisode va se reproduire et une discussion s'engage sur la prise en compte du changement climatique et sur la manière de s'y adapter à l'école.
- Nom de l'école : ce projet porté par le CME sera repris en début d'année scolaire prochaine.

L'équipe enseignante remercie la mairie pour la réactivité des petits travaux effectués et pour les investissements réalisés ou entrepris dans l'amélioration des conditions d'accueil et la sécurisation des espaces de l'école.

## V. La vie scolaire :

### Programme PHARe

Mme Charles rappelle ce dont il s'agit et présente le protocole de la circonscription de Melle.

Mme Guérin va participer à une formation à ce sujet le 5 juillet prochain

### ✓ Evaluations mi-CP

Les évaluations nationales prévues en janvier, à la mi CP ont été repoussées en mars (cause covid). Les résultats de notre école à Périgné corroborent avec ceux de la circonscription. Une réflexion d'équipe sur les besoins va être faite en conseil des maitres pour améliorer les points les plus chutés à savoir ; « écrire des mots » et « connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent ».

### ✓ Bilan APE

L'APE n'a pas eu beaucoup de rentrées d'argent cette année car peu d'événements ont pu être organisés. Les manifestations n'ont pas fonctionné aussi bien que prévu.

La fête de l'école a vraiment pour but de réunir, rassembler les parents et les enfants pour retrouver le gout d'être ensemble et en espérant trouver de nouveaux bénévoles pour la suite.

M. Mounoussamy le président actuel ne reconduira pas sa présidence l'an prochain.

Cette année l'APE a permis à l'école d'acheter des jeux de cour, une enceinte bluetooth, du matériel de sports et des jeux de stratégie pour un montant de 1000 euros. L'équipe enseignante l'en remercie.

### ✓ Relations parents enseignants

Les rendez-vous parents enseignants ont pu se dérouler normalement en deuxième partie d'année.

### ✓ Modalités de vote des prochaines élections de représentants de parents

Le conseil d'école vote pour que les élections de représentants de parents d'octobre 2022 se déroulent uniquement par correspondance.

Mme Charles réprecise que des rencontres avec ces parents élus sont faisables à tout moment de l'année pour la vie de l'école, si besoin et sur simple demande, sans attendre l'approche des conseils d'école.

## VI. Préparation de la rentrée 2022 :

Mme Charles rappelle que cette année 103 élèves étaient scolarisés à Périgné (cet effectif est resté le même toute l'année, pas de départs ni d'arrivées depuis septembre).

### Effectifs :

Mme Charles présente les effectifs prévus pour la prochaine rentrée :

PS	MS	GS	Total mat	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total Elé	Total Général
12	7/8	9	28/29	8	16	15	14	15	68	96/97



La mairie informe qu'une autre demande d'inscription en élémentaire est en cours de traitement.

#### Répartitions envisagées et choix pédagogiques :

Au vu des effectifs prévus, de la réorganisation des plannings des agents et en attendant des dernières inscriptions, le conseil des maîtres s'est réuni mais n'a pas encore statué la répartition de l'année prochaine.

Plusieurs solutions sont envisagées mais le conseil des maîtres devra se réunir de nouveau d'ici la fin de l'année pour décider de la répartition.

L'équipe enseignante annoncera les répartitions aux familles dès que possible.

La liste des fournitures scolaires sera communiquée en fin d'année, par niveau de classe.

#### Mouvements des personnels :

Concernant les enseignants : Mme Mialon et Mme Dupé quittent l'école.

Mme Bleyaert-Roulet Blandine complètera Mme Charles les jeudis et vendredis.

Concernant le personnel communal : M. Herlem (cantinier) doit partir sur un autre poste.

#### Organisation du temps scolaire :

En septembre 2022, l'école de Périgné fonctionnera normalement à 4 jours suite au vote du Conseil d'école d'octobre 2021.

Le DASEN a émis une suite favorable à cette organisation en avril et la décision sera communiquée par le DASEN après le CDEN de 23 juin. Une communication sera faite aussitôt la décision connue.

Mme CHARLES rappelle que le vote a été fait par le Conseil d'école et non pas par la mairie seule ou la directrice seule comme l'ont laissé entendre certains parents.

Les horaires seront les suivants : 9h12h et 13h30 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Il n'y aura plus d'APS.

La garderie garde les horaires habituels : 7h30 – 8h50 et 16h30 18h45.

Les motivations sur ce changement de rythme quant au choix de la mairie et des enseignants ont déjà été abordées dans les réunions précédentes.

### **VII. Sécurité :**

Le troisième exercice incendie s'est déroulé dans de bonnes conditions mais le problème des clés du portail a été soulevé : un enseignant remplaçant ne les avait pas et a dû attendre qu'un enseignant ayant une clé lui ouvre.

PPMS :

Le PPMS risques majeurs du mois d'avril s'est déroulé sereinement (scénario se confiner) : à la cantine pour les 2 classes de CM et CE1 CE2 ou dans la classe des maternelles pour les cycle 1 et CP CE1.

Le PPMS attentat intrusion du 22 juin, avec un scénario « s'échapper » s'est déroulé dans le calme. Les élèves sont allés se cacher dans un petit chemin derrière l'école (et non dans le gymnase ou la mairie) afin d'éviter d'être trop exposés en cas d'attaque. Le PPMS sera modifié l'année prochaine. Mme Charles souhaiterait l'avis de professionnels pour sa mise en place (gendarmerie).

### **VIII. Réponse aux questions transmises par les représentants de parents élus**

Pourquoi imposer une serviette de table et punir les enfants s'ils n'en ont pas?

➔ Aucun enfant n'a été puni pour cette raison. La serviette est demandée pour une question d'hygiène.

Pourquoi l'école passe sur 4 jours? quelles sont les motivations? pourquoi doit-on subir ce changement?

➔ L'école passe à 4 jours car le Conseil d'école l'a voté lors de la première réunion de cette année. Les parents ont été représentés par les parents élus lors de ce vote. Les motivations sont différentes selon les personnes et ont déjà été évoquées lors des précédents conseils d'école (emplois du temps décalés, rythmes des enfants différents non structurants, place et contenu des APS...)

Pourquoi la directrice a-t-elle fait la demande (sans tenir compte du contexte local et du territoire) sachant qu'il a été décidé par la communauté de communes en janvier de laisser à 4 jours et demi et sachant tout à fait que

la mairie avait laissé la compétence scolaire à la communauté de communes pour la rentrée de 2023/2024.

→ La demande a été déposée non pas par la directrice mais conjointement par l'école et la mairie en accord avec le vote du Conseil d'école d'octobre. La directrice n'a pas le pouvoir de changer un vote. Cela s'est fait en janvier conformément aux demandes institutionnelles et au calendrier. Lors du vote, la position de la Communauté de Communes n'était pas connue (elle a été officielle en mars).

Pourquoi la mairie s'est-elle exprimée en faveur du changement rythme alors qu'elle délègue la compétence?

→ Le vote des élus a été fait en amont du premier conseil d'école et de la décision de la communauté de communes. Mme le Maire complète en disant qu'à ce jour, le transfert de sa compétence scolaire à la communauté de communes n'est pas encore acté.

Qu'est-ce qui va être mis en place par la communauté de communes une fois la compétence scolaire transférée (rentrée 2023) ? cf paragraphes ci-dessus

Pourquoi les personnes n'ayant pas répondu aux sondages de la mairie ne pourraient pas bénéficier de l'accueil du mercredi matin? Pourquoi la mairie n'assume pas son choix en proposant un accueil pour tous les élèves de l'école?

→ Mme le Maire informe les membres du conseil d'école qu'une réflexion est engagée entre la commune, la communauté de communes et Jeunesse et Sport en ce qui concerne le temps du mercredi matin. Ce temps est dorénavant un temps extrascolaire, c'est donc la communauté de communes qui a la compétence sur ce temps-là, et non la commune de Périgné. La communauté de communes ne mettra pas de centre de loisirs en place l'année prochaine le mercredi matin.

Néanmoins, la mairie essaie de mettre en place un accueil mais est soumise aux réponses de divers organismes (cf ci-dessus). Les élus de la mairie de Périgné ont rencontré deux associations qui seraient prêtes à intervenir le mercredi matin afin de proposer des activités pour les familles ayant besoin d'un accueil. Une association demande à ce que la mairie subventionne ces activités pour éviter un coût trop important aux familles. Mme le maire explique que la mairie était prête à subventionner une partie de ces activités, mais d'après les textes n'ayant pas la compétence extrascolaire cela semble impossible. Une réflexion est en cours sur ce point.

Dès que les réponses seront connues, la municipalité prévoit d'organiser une réunion publique à destination des familles, pour préciser ces derniers points.

Mme le Maire réexplique que le sondage a été envoyé pour avoir une idée du nombre d'enfants qui auraient besoin d'un accueil afin d'organiser cela et qu'au vu du peu de réponses, deux relances ont été faites. Cette organisation se prépare et sera communiquée dès qu'elle sera finalisée.

Est-il envisageable d'arrêter le cycle piscine sur la piscine de Brioux car le site n'est pas assez fiable pour garantir un cycle complet au vu des différentes années passées ? Peut-on envisager une inscription sur Aqua'Melle pour les cycles à venir ?

L'école, comme les autres années est positionnée sur la piscine Aqua'Melle de la GS au CE1 pour l'année prochaine. Les créneaux à Brioux ont été rajoutés cette année pour palier à l'absence de cycle piscine pour les CP CE1 cause protocole. L'année dernière, c'est pour permettre aux CE2 d'aller à la piscine que nous nous positionnions aussi à Brioux en fin d'année (le nombre de créneaux à Aqua'Melle n'étant pas extensible pour accueillir tous les élèves du Mellois, une priorité a été donnée au CP CE1 et GS). Cette année, nous n'avons « pas eu de chance » concernant le cycle à Brioux.

Mme le Maire ajoute un point concernant les factures : la mairie a encore beaucoup d'impayés en ce qui concerne les factures des temps périscolaires et demande à ce que les familles régularisent cela. Pour finir, Mme le maire rappelle aux familles qu'elle reste disponible pour répondre à toutes les questions liées au périscolaire.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20H56.

À Périgné, le 23/06/2022

Le Secrétaire de séance

DE ROCHE Maïté

La Directrice  
Emilie CHARLES

Jeroche

